



Province de Québec Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon MRC de D'Au-tray

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-04-11 décrétant une dépense et un emprunt de 1 020 000 \$ pour des travaux de réfection de patinoire, l'aménagement d'un sentier pédestre, d'une aire de jeux, d'une aire de repos et de mobilier urbain sur les terrains municipaux.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Marc-André Brûlé, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon ;

QUE lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 11 avril 2023, à la salle municipale, située au 750, rue principale, le conseil donnera avis de motion et déposera le projet de règlement cité en titre.

QUE le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité.

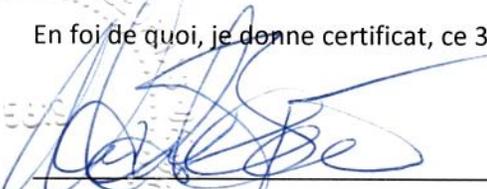


Marc-André Brûlé

Directeur général et greffier-trésorier

Je soussigné Marc-André Brûlé, directeur général, greffier & trésorier de la municipalité de St-Cléophas-de-Brandon, certifie, sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis en affichant 2 copies aux endroits désignés ainsi que sur le site web de la municipalité à compter de 15h00 le lundi 3 avril 2023.

En foi de quoi, je donne certificat, ce 3^e jour d'avril de l'an deux mille vingt-trois.



Marc-André Brûlé

Directeur général, greffier & trésorier